

Image not found or type unknown



vais je récupérer mes enfants?

Par **WOLFF**, le **15/03/2010** à **14:56**

Je suis séparée de mon concubin depuis plusieurs mois lors de son droit de visite il ne m a pas rendu mes enfants. Il les a inscrit a l école de son domicile et les a radié de leur école sans que je le sache. J ai demandé un référé au tribunal qui a été accepté le juge ma donné le droit d hébergement le mardi et 1 wk sur 2 pour ne pas perturber davantage les enfants. Une enquête sociale a été établie j attends le jugement pour la garde. Pour l instant je survis je suis une bonne mere j aimerai savoir si d autre dans mon cas peut me répondre je n en peux plus d attendre. MERCI